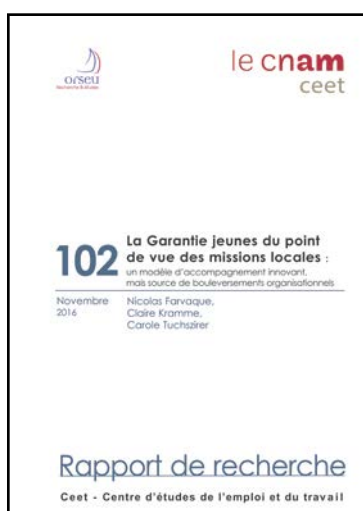


Communiqué du 1^{er} décembre 2016

Vient de paraître au CEET

Le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) vient de publier le **rapport de recherche n° 102** : « La Garantie jeunes du point de vue des missions locales : un modèle d'accompagnement innovant, mais source de bouleversements organisationnels ».



Le rapport évalue la mise en œuvre par les missions locales (ML) du dispositif expérimental Garantie jeunes (GJ) et l'évolution des pratiques d'accompagnement de ces structures, dans le but d'éclairer le Comité scientifique du dispositif avant sa généralisation en 2017.

La GJ s'adresse aux 18-25 ans n'étant ni en emploi ni en études ni en formation et étant en situation de vulnérabilité, de précarité ou de pauvreté. Elle comporte un accompagnement collectif, qui représente une innovation majeure, puis un suivi individuel.

Sa mise en œuvre a réclamé des investissements tant matériels qu'humains et organisationnels : la GJ a correspondu à un accroissement de 15 à 20 % des effectifs. Elle a entraîné de nouvelles méthodes de travail, comme le mode « binôme ». Elle se fonde sur une logique de « médiation active » qui cherche à multiplier les périodes d'immersion en entreprise.

L'accompagnement collectif a transformé le métier des ML qui ont été réactives et flexibles. Travailler en groupe permet, selon elles, une meilleure connaissance des jeunes par comparaison à l'entretien individuel. L'accompagnement engendre une redynamisation et rend « confiance en soi ». Reste à éviter, lors de la généralisation du dispositif, une dégradation de la qualité du travail par une pression accrue sur les équipes.

Rapport de recherche, n° 102, novembre 2016, **Nicolas Farvaque (coord.), Claire Kramme, Carole Tuchsirer.**

<http://www.cee-recherche.fr/publications/rapport-de-recherche/la-garantie-jeunes-du-point-de-vue-des-missions-locales>

Suivez le CEET sur Twitter : <https://twitter.com/CeeEtudesEmploi>